



➔ MARS 2026 ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLUI

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Grand Charolais a abouti en mars 2026 à un document réglementaire soumis à la réglementation nationale, qui s'impose aux futures autorisations du droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).

Le PLUI, construit en concertation avec les 44 communes du Grand Charolais, assure le développement du territoire dans une cohérence globale pour préserver le cadre de vie.

Nouveau zonage
du Grand Charolais,
à consulter ici

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



➔ FAITES VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

© Flashez le QR code ou rendez-vous sur :
<https://paray-le-monial.geosphere.fr/guichet-unique/>

*Les dossiers en version papier
peuvent également être déposés
auprès de votre mairie*

Toutes les demandes sont instruites par
le service urbanisme du Pays Charolais-Brionnais

03 85 25 96 36 - contact@charolais-brionnais.fr



Vous avez un projet de construction ou de rénovation ?

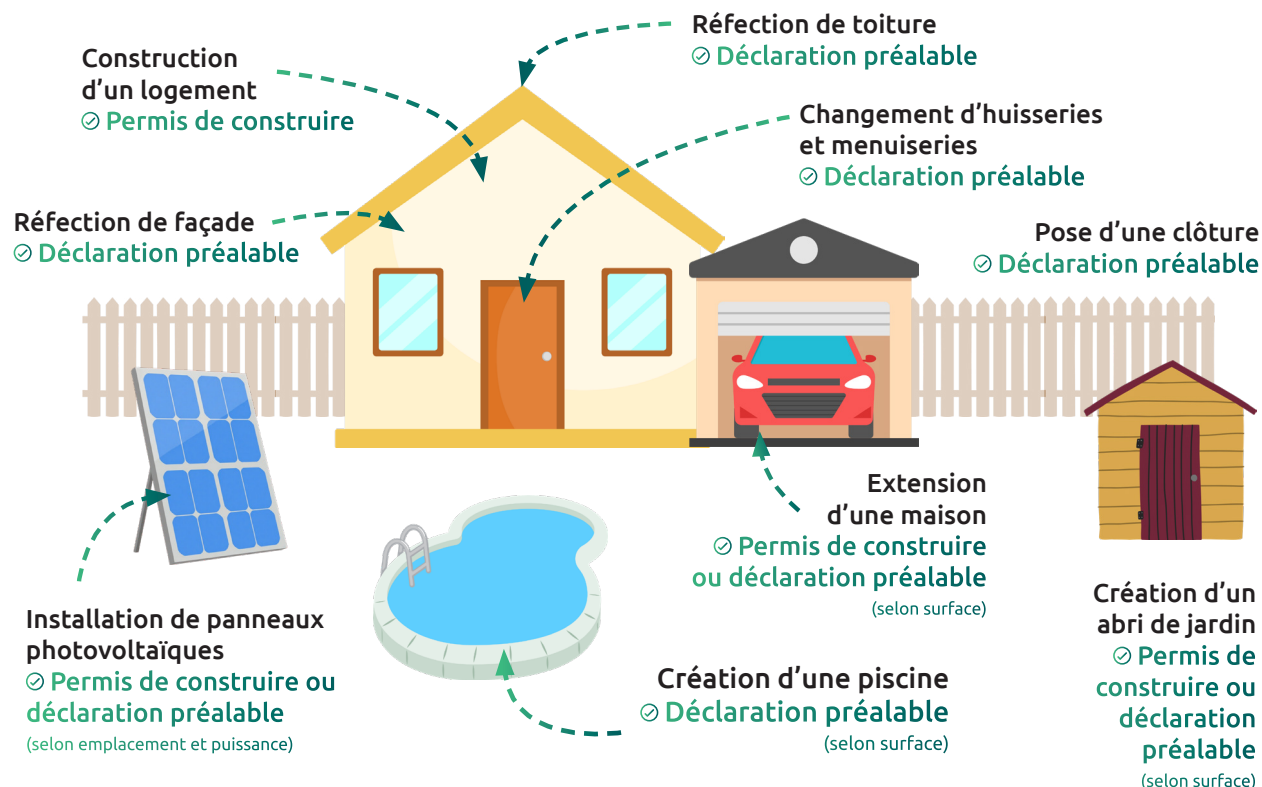
Un guichet unique pour les habitants
des 44 communes du Grand Charolais

Faites vos demandes
d'autorisation d'urbanisme en ligne



Quelles demandes pour vos travaux ?

(Liste non-exhaustive)



PLUS D'INFORMATIONS

Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par le **GUICHET UNIQUE** du Pays Charolais-Brionnais

Service Urbanisme du Pays Charolais-Brionnais
03 85 25 96 36 - contact@charolais-brionnais.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE

- ☑ Réfection de toiture
- ☑ Extension de moins de 40 m²
- ☑ Changement d'huisseries ou de menuiseries
- ☑ Ravalement de façade
- ☑ Création d'une terrasse ou véranda (selon surface)
- ☑ Installation de clôture, d'un mur, etc.
- ☑ Division parcellaire...
- ☑ Aménagement d'une piscine

PERMIS DE CONSTRUIRE

- ☑ Construction d'un nouveau bâtiment
- ☑ Extension de plus de 40 m²
- ☑ Transformation d'une grange en logement
- ☑ Création d'une terrasse ou véranda (selon surface)

PERMIS D'AMÉNAGER

- ☑ Aménagement d'une aire de jeux et de sport
- ☑ Aménagement d'un lotissement
- ☑ Aménagement d'un terrain de camping...

CERTIFICAT D'URBANISME

- ☑ Document officiel informant sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain (recommandé lors de l'achat d'un terrain et / ou d'un bien immobilier)

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

- ☑ Document officiel demandé par les notaires au moment de la vente d'un bien situé dans une zone couverte par le droit de préemption urbain